

# CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 26 FEVRIER 2021 à 18h30

(approuvé le 16/04/2021)

## Présents :

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIERE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Danièle NOISETTE, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Elodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE, Julie RIVIERE (20 présents).

## Procurations :

Chantal LAURENT à Danièle NOISETTE

Fabrice LAUSSEL à Bernard JAURION

Sandrine MORENO à Jean-Michel CAVALLER (3) (23 votants)

Secrétaire de séance : Françoise QUEUX

- La prochaine séance du Conseil est envisagée le vendredi 09 avril 2021 à 18h30, à la salle du Peuple.
- Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 29 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.
- M. le Maire sollicite le conseil pour rajouter à l'ordre du jour une demande de subvention (point VII-B ajouté).

## I- CONVENTION D'OCCUPATION

Une convention d'occupation de la salle située rue des remparts derrière la sacristie est passée avec l'association des Amis du Clocher et du Patrimoine de CAUX.

Vote pour unanime 22/22

## II- OUVERTURE DES COMMISSIONS AUX EXTRA-MUNICIPAUX

Mme Audrey JOLLY intègre la commission de l'urbanisme, M. Ahmed IKEN celle des finances, Mme Christine SILHOL et M. Jacques VIALLON celle de la communication.

Vote pour unanime 22/22

## III- FONCTIONNAIRES INTERVENANTS EXTERNES

Dans le cadre d'interventions externes, est fixée une indemnisation prévue par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG34) pour les fonctionnaires dans cette situation.

La commune de Caux a fait appel à un intervenant externe pour le recrutement du directeur/directrice de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP).

Vote pour unanime 22/22

*Arrivée de Michel VIDAL, excusé, à 18h57'*

## IV- ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES

Est ouvert au tableau des effectifs, l'emploi d'animateur territorial, catégorie B, filière animation, pour assurer le poste de direction de l'accueil de loisirs périscolaire. Sera demandée aux services départementaux de la PMI, la vérification de la capacité juridique de la personne qui sera recrutée.

Vote pour unanime 23/23 votants

## **V- PROROGATIONS ET TRANSFERT DE SUBVENTIONS**

Une prorogation et un transfert de la subvention accordée par le conseil régional d'Occitanie sont sollicités dans le cadre de la requalification de l'avenue de Neffiès, tranche comprise depuis l'entrée en agglomération jusqu'à l'avenue de la gare vers la tranche comprise entre cette intersection et l'avenue Jean Jaurès incluse.

De même, est demandée au conseil départemental de l'Hérault, la prorogation du solde de la subvention pour les travaux restants dans le cadre de la réhabilitation des logements locatifs communaux.

Les nouveaux équipements de vidéoprotection (remplacement et renforcement) font quant à eux l'objet d'une demande de prorogation de subvention auprès de la préfecture de l'Hérault.

Vote pour unanime 23/23

## **VI- CLETC2021**

Est approuvée la proposition de la CAHM portant commission locale d'évaluation du transfert des charges pour l'année 2021 (CLETC 2021), intégrant le réseau pluvial et celui de la défense incendie. La participation financière due s'élève à 12.411 €.

Vote pour 22 voix

Une abstention (Cécile MOREAU : « *car ces deux compétences devraient rester parmi celles de la commune* »)

## **VII- A> EXONERATION DES BAUX**

Dans le cadre de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, est approuvée l'exonération du bail économique du café-restaurant « Le Rex » pour les mois de janvier et février 2021.

Vote pour unanime 23/23

De même, est décidée la suspension de la location de la médiathèque par l'association « Tout pour la famille » (non occupation bi-hebdomadaire).

Vote pour 22 voix

Une non-participation au vote de Jean-Michel CAVALLER ayant la procuration de Sandrine MORENO (salariée de l'organisme en question).

*Départ de Virginie DORADO, excusée, à 20h*

## **VII- B> DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AVENUE DE NEFFIES**

Est demandée une subvention au conseil départemental de l'Hérault pour la requalification de l'avenue de Neffiès dans sa tranche comprise entre le carrefour de l'avenue de la gare et l'avenue Jean Jaurès incluse (en sus du transfert voté au point V).

Vote pour unanime par 22 voix sur 22 présents votants

## **VIII- INFOS DIVERSES**

### A – Arrêté du maire prescrivant la modification n°3 du PLU

M. le Maire informe le conseil municipal de sa décision de prendre un arrêté municipal prescrivant la modification n°3 du plan local d'urbanisme. Une discussion s'engage concernant le contenu de l'arrêté faisant soulever quelques remarques de la part de certains conseillers.

## B – Lutte contre la cabanisation

Dans le cadre de sa délégation, M. le Maire informe le conseil municipal des deux décisions de justice condamnant les contrevenants à la remise en état sous astreinte, de deux cabanisations, l'une située sur le Causse, l'autre au Peyral-Bas.

## C – Défibrillateurs

La commune vient de s'équiper de deux défibrillateurs, l'un installé au poste de police en extérieur pour un accès libre, l'autre dans la salle du Peuple.

## D – Insonorisation cantine

Des panneaux d'insonorisation de la cantine scolaire y seront prochainement posés de sorte à absorber le bruit à hauteur de 50%, pour un coût de 10.000 € pose comprise. Ainsi, les enfants prendront leurs repas dans de meilleures conditions de quiétude sonore.

## E – Panneaux lumineux

Michel CARRIERE, deuxième adjoint à la communication, indique que la déclaration préalable a été adressée aux services de la DDTM pour obtenir une autorisation conforme aux règles de protection des Monuments Historiques (MH).

## F – Concours « Villages Fleuris » de la CAHM

La commission communale de l'environnement désigne deux de ses membres, Danièle NOISETTE et Chantal LAURENT, pour y représenter la commune.

## G – Fibre

Les travaux de pose de la fibre optique se poursuivent. M. le Maire est membre du comité de pilotage (COPIL) au sein de la CAHM.

## H – Prévention de la délinquance

Françoise QUEUX et Baptiste DAYRE participeront à quatre ateliers sur ce thème au sein de la CAHM.

## Tour de table :

Bernard JAURION interroge : « *Serge GUILLEMIN (maître d'œuvre en urbanisme) est-il toujours sous contrat ?* ».

Jean-Charles DESPLAN précise que son contrat s'est terminé avec le mandat précédent.

Elodie MARTINEZ interroge sur l'avancée du projet de la zone artisanale « La Roquette ».

Jean-Charles DESPLAN informe les élus qu'il a sollicité M. Gilles d'ETTORE, président de la CAHM, afin de faire un point sur ce dossier. Une rencontre est programmée fin mars 2021 au siège de l'agglomération.

Séance levée à 21h10.